Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_005-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_005-DE

N° B_DEL_2026_005

Objet **Technique**

Attribution du marché d'entretien des espaces verts : lots 1 et 2 réservés à l'insertion

La publication du marché d'entretien des espaces verts pour l'année 2026-2028 sous forme d'un marché à procédure adaptée a été faite le 07 janvier 2026 et est intitulé « Entretien des espaces verts des ZA et des sentiers de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné en 2026 - 2028 - Lot réservé aux structures d'insertion ». Celui-ci est composé de 2 lots distincts et il est réalisé pour une durée de 3 ans, suivant les éléments ci-dessous.

Date de remise des offres : 30 janvier 2026

- Lot N°1 réservé à l'insertion – Entretien d'espaces verts dans les ZA sur les communes de Vieux-Vy sur Couesnon ; Andouillé-Neuville ; Mouazé ; Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin d'Aubigné.
- Lot N°2 réservé à l'insertion – Entretien des sentiers de randonnée

L'analyse se base sur les critères pondérés ci-dessous :
- Prix : 50%
- Valeur technique : 50 %

Les critères techniques évalués sont les suivants :

Catégorie	Note sur 100
Pertinence du service proposé vis-à-vis des prestations à réaliser - Organisation de l'équipe dédiée - Moyens humains alloués au marché et compétence	**20**
Méthodologie de réalisation de la prestation - Techniques et matériels de tonte - Techniques et matériels de gestion des déchets - Sécurité et prévention	**30**
Politique sociétale et environnementale interne à l'entreprise et appliquée à la prestation - Actions environnementales - Accompagnement socio-professionnel	**40**
Adaptation de l'organisation en fonction du planning	**10**

Les deux lots ont été réservés pour les structures justifiant des engagements d'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
L'unique candidature de l'association Ille et Développement est recevable, complète et reçue dans les délais.

Analyse
Lot N°1 : L'association « Ille & Développement » a répondu en proposant une offre d'un montant de 90 654 € net .
Lot N°2 : L'association « Ille & Développement » a répondu en proposant une offre d'un montant de 52 866 € net.

Critère	Ille & Développement	
	Lot 1	Lot 2
Technique (50%)	44,25	44,25
Financier (50%)	50	50
TOTAL (/100)	94,25	94,25
Classement	1	1

Monsieur le Président propose d'attribuer le marché à l'association Ille et Développement pour les montants suivants et pour une durée de 3 ans :
LOT 1 : 90 654 € net
LOT 2 : 52 866 € net

Vu le code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_005-DE

VALIDE l'attribution marché de marché d'entretien des espaces verts pour les années 2026-2029 à [illegible] Ille et Développement pour un montant total des lots 1 et 2 de 143 520 € net.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

